

Service de conseil en mobilité de Rennes métropole (bus, covoiturage, vélo...)

{ Le projet

Le périmètre géographique
Rennes Métropole.

Les objectifs : quels résultats attendus ?

Diminuer la part de la voiture solo dans les déplacements domicile-travail des salariés. Le covoiturage tient une place de choix dans le panel des solutions alternatives à la voiture solo qui peuvent être proposées, car il est susceptible de concerner tout salarié qui vient travailler en voiture. Son potentiel de développement est considérable. Dans des établissements qui s'en donnent les moyens et privilégient les covoitureurs pour l'accès aux places de parkings, le taux de covoiturage peut passer de moins de 5% à près de 20% avec la mise en place d'un plan de déplacements entreprises.

Le public ou les usages visés :

Les établissements publics ou privés du territoire. De préférence de taille > à 100 salariés, mais tout établissement volontaire peut faire l'objet d'un accompagnement.

La description de l'action : de quoi s'agit-il ?

Apporter aux entreprises volontaires de son territoire, un appui méthodologique pour l'engagement de plans de déplacements entreprises (PDE) ou de plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) aux différentes étapes du plan :

- diagnostic initial
- aide à la mise en œuvre et au suivi des actions
- mise à disposition d'outils de communication à personnaliser
- animation du réseau des référents PDE

{ La mise en œuvre

Les acteurs : pilote et partenaires, prestataires

Rennes Métropole
Partenariat avec les différents gestionnaires de service de mobilité, au 1er rang desquels Keolis Rennes, exploitant du réseau STAR et du Velo STAR. Également, Rennes Métropole soutient l'intervention de Covoiturage + en entreprise, depuis sa création en 2002.

Le calendrier : durée, grandes étapes

Service mis en place en 2004, monté en régime depuis 2007.

Deux 1^{ers} PDIE du territoire lancés en 2013 et 2014. Soutien à l'association Covoiturage+ depuis sa création en 2002

Les ressources : humaine, financière, matérielle

1 ETP à Rennes Métropole
+ 1 renfort au niveau de Keolis Rennes sur les aspects organisation de forums mobilités en entreprises, animations commerciales sur les zones d'activités.

Budget: 20 k€ à 30 k€ par an, dédiés à l'animation par Covoiturage + au sein des entreprises PDE adhérentes dans le cadre de sa convention, à la création d'outils de communication, à l'organisation de formations à destination des référents PDE, etc.

Subvention annuelle à Covoiturage + de 30 k€.

{ Les enseignements

Les résultats : quels effets obtenus (mesurés) ?

Près de 80 établissements / plus de 50000 salariés concernés (sur 220000 sur l'agglomération)
-10 points en moyenne sur la part modale de la voiture enregistrée dans les établissements engagés dans un PDE depuis 3 à 5 ans dans les différentes évaluations conduites.

Les facteurs clé de réussite : quels conseils donner pour dupliquer ?

- Adaptabilité de la démarche
- Accompagnement personnalisé des entreprises
- Mise en réseau des établissements

Les outils créés

- Outil de questionnaire en ligne
- Outils de communication
- Label Déplacement Durable



{ Contact

Rennes Métropole - Service mobilité urbaine
Téléphone : 02 99 86 62 50
Mail : conseilmobilit@agglom-rennesmetropole.fr
Lien internet : <http://metropole.rennes.fr/politiques-publiques/transports-urbanisme-environnement/les-deplacements/plan-de-deplacements-entreprises/>

